

QUI DOIT COMMUNIER?

(LYON, 1881)

La première édition de ce sermon était précédée de cet avertissement :

Lyon, mars 1834.

Ce discours, improvisé, et recueilli par un sténographe, n'était pas destiné à l'impression. Je le publie, parce qu'il a été blâmé par diverses personnes, cité inexactement par plusieurs, et censuré par le Consistoire. Cette censure a été motivée sur deux considérants : le premier, que dans ce discours j'ai rappelé avec regret les temps anciens où l'on exerçait la suspension de la cène et l'excommunication ; le second, que j'ai dit que le démon s'est glissé dans l'Église et jusque dans la chaire.

Dans de telles circonstances, un pasteur de l'Église réformée de France, qui a pour lui, d'une part, la Bible, de l'autre, la confession de foi, la discipline ecclésiastique, et la loi de l'État qui les maintient toutes deux, doit mettre sa conduite sous les yeux de l'Église.

Paris, mai 1855.

On m'a reproché de m'être mis en contradiction avec ce sermon (p. 282), en distribuant la cène, comme je le fais aujourd'hui, dans une Église où elle est célébrée sans application de la discipline.

Il me serait facile de montrer que l'analogie est loin d'être complète entre la position où j'ai refusé la distribution de la cène dans une Église établie, et celle où je l'ai reprise, il y a déjà vingt ans, dans d'autres Églises établies. Mais il faudrait entrer dans des détails sur lesquels il convient de jeter un voile, surtout après un si long intervalle écoulé.

Toutefois, le défaut de discipline, même en dehors de circonstances exceptionnelles, est un désordre, qui n'a pas cessé de blesser mes regards, et que j'ai à cœur de voir réformé, avec d'autres abus trop graves qui se sont glissés dans nos Églises. Seulement, la discipline spéciale *de la cène* me préoccupe moins aujourd'hui que la discipline générale *de l'Église*. A cet égard, il m'en coûte d'autant moins de reconnaître que mes vues se sont modifiées, que cette modification, je crois, m'est commune avec presque tous les pasteurs évangéliques de notre langue, soit des Églises établies, soit des Églises indépendantes.

QUI DOIT COMMUNIER?

« Il prit du pain, et ayant rendu grâces, il le rompit et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps rompu pour vous; faites ceci en mémoire de moi. De même, après avoir soupé, il prit la coupe en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; toutes les fois que vous en boirez, faites ceci en mémoire de moi. »

(1 Cor. XI, 24, 25.)

Mes bien-aimés frères,

Une partie d'entre vous se proposent de prendre part dans quelques jours à la cène du Seigneur. Souvent, le jour même où la cène était distribuée, avant de descendre de cette chaire et de vous présenter les symboles du corps et du sang du Sauveur, je vous ai avertis de vous examiner sérieusement vous-mêmes, et de ne point communier si vous n'étiez assurés de pouvoir faire une bonne communion. Mais je crains que ces avertissements donnés, un moment avant la cérémonie, à des personnes déjà déterminées sur le parti qu'elles allaient prendre et venues à l'église

dans l'intention de communier, je crains que ces avertissements, bien qu'ils aient été aussi solennels, aussi forts qu'il m'a été possible de les faire, n'aient pas encore porté leur fruit, et qu'il n'y en ait encore beaucoup d'entre vous (quoique moins, grâces à Dieu, depuis quelques années) qui communient sans savoir ce qu'ils font, et qui viennent ainsi, en se figurant peut-être manger et boire la bénédiction du Seigneur, manger et boire une mesure nouvelle de sa colère. C'est pourquoi j'ai voulu cette fois m'y prendre d'avance, et vous adresser le même avertissement, en laissant avant la communion un assez long intervalle pour que vous puissiez, chacun de vous, réfléchir mûrement à ce que vous devez faire; déchargeant ainsi ma conscience, et vous conjurant, sous votre propre responsabilité, devant Dieu et pour le salut de votre âme, de ne vous approcher de la communion qu'après vous être fermement assurés, j'allais dire la main sur la conscience, mais je dirai mieux encore, la main sur la Parole de Dieu, que vous pouvez communier, que le Seigneur vous invite lui-même à sa table¹.

Oh ! veuille celui qui s'appelle « le Fort » accomplir sa vertu dans ma faiblesse, et mettre sur mes lèvres des paroles puissantes pour réveiller

¹ Ce discours fut prononcé le 20 mars 1831, deux semaines avant la communion de Pâques.

les consciences endormies, et pour montrer à ceux qui jusqu'ici sont venus les yeux fermés et les oreilles bouchées à la table du [Seigneur, ce que c'est, devant Dieu, que de profaner le corps et le sang de Jésus-Christ!

Avant toute chose, comprenez bien la nature et la signification de la communion. Sur ce point, comme sur tous les autres, gardez-vous soigneusement des idées confuses. Avoir des idées nettes, des principes arrêtés, sur lesquels on puisse appuyer fortement ce qu'on croit et par lesquels on en puisse rendre compte clairement, c'est une chose reconnue indispensable dans les sciences humaines; mais on est moins difficile en matière de religion, où l'on est comme convenu qu'il faut s'en tenir à certaines vues générales, à certaines émotions vaporeuses, à certains sentiments vagues, au delà desquels on n'ose aller, de peur de tomber dans l'exagération et le fanatisme. Erreur fatale, que l'Écriture sainte repousse, et dont le bon sens fait justice, puisque enfin si la clarté est nécessaire partout ailleurs, comment le serait-elle moins dans la chose la plus importante de toutes? Ah! s'il est quelque chose de clair, s'il est quelque chose d'arrêté, s'il est, pour me servir de l'expression même que le monde blâme le plus, s'il est quelque chose de tranché, c'est la foi

chrétienne. Rien de plus facile pour celui qui croit que de rendre compte de ce qu'il croit. Point de différence plus profonde que celle qui le sépare de ceux qui ne croient pas et de ce qu'il était autrefois lui-même. Le ciel et l'enfer, la vie et la mort ; la justice de l'homme, et la justice de Dieu ; la condamnation par la loi, le salut par la grâce ; le vieil homme né de la chair et marchant selon la chair, le nouvel homme né de l'Esprit et marchant selon l'Esprit ; Jésus-Christ Fils de Dieu et en même temps Fils de l'homme, fils de l'homme c'est-à-dire homme, fils de Dieu c'est-à-dire Dieu : quoi de plus clair et de plus arrêté que ces déclarations du Saint-Esprit ? Aussi l'un de mes premiers soins, quand je vous parle, c'est de chasser ces nuages qui obscurcissent la foi, et dans lesquels le Démon, votre ennemi, cherche à vous envelopper, parce qu'il sait combien la confusion et les demi-lumières servent ses desseins pernicieux. Oui, puissé-je, mes bien-aimés frères, vous montrer toujours la vérité toute vive et toute lumineuse ! et puisse, par la force de Dieu, « le « Soleil de justice¹ » darder tout entier dans ma parole et répandre de toutes parts sur mon auditoire ces rayons qui portent la vie dans les âmes ! — Eh bien ! cette confusion si funeste n'est nulle

¹ Malach. IV, 2.

part plus funeste et plus nécessaire à dissiper que dans ce qui concerne la communion.

Qu'est-ce que la communion ? et que fait celui qui communique ? Si j'adressais cette question à chacune des quatre à cinq cents personnes qui communient quelquefois à cette table, y en aurait-il beaucoup qui pussent donner une réponse satisfaisante ? Y en a-t-il beaucoup qui sachent ce qu'elles croient et qui se rendent compte de ce qu'elles font ?

Celui qui communique mange de ce pain dont le Seigneur a dit : « C'est ici mon corps qui est rompu pour vous ; » et boit de ce vin dont il a dit : « C'est ici mon sang qui est répandu pour vous ¹. » Celui donc qui mange le pain et boit le vin « annonce, » comme dit saint Paul, « la mort du Seigneur, » c'est-à-dire fait profession de croire en Jésus-Christ mort pour les pécheurs ; il déclare qu'il a part lui-même à cette mort ; il communique « en mémoire du Seigneur. » Pesez bien cette parole : « en mémoire du Seigneur ; » elle est de Jésus-Christ lui-même, et il la prononce deux fois. « Faites ceci en mémoire de moi, » dit-il en distribuant le pain ; et en distribuant la coupe il dit encore : « Faites ceci en mémoire de moi. » Ces mots caractérisent la communion, et suffisent à

¹ Luc XXII, 19, 20.

eux seuls pour dissiper une des erreurs qui contribuent le plus à la profanation de la table sainte.

On se figure que la communion est un moyen d'avoir part à la grâce de Dieu, et qu'on vient à la table du Seigneur pour y recevoir le pardon de ses péchés; et ainsi tout le monde se croit invité à la cène : ceux qui croient, pour y recevoir de nouveau l'assurance du pardon qui leur a été accordé; ceux qui ne croient pas, pour y recevoir le pardon qui ne leur a point été accordé encore. C'est une erreur : ce n'est pas là le sens de la communion. Jésus-Christ ne dit pas : Faites ceci, afin que mon corps soit rompu pour vous et que mon sang soit répandu pour vous; mais il dit : Mon corps est rompu pour vous, mon sang est répandu pour vous; maintenant vous, mes disciples, vous qui croyez, vous pour qui mon corps est rompu et mon sang répandu, faites ceci, prenez le pain et le vin, en mémoire de moi, votre Sauveur. — La sainte cène n'est donc pas un moyen de salut; mais elle est pour ceux qui ont été sauvés une commémoration du salut déjà obtenu.

Un rapprochement éclaircira ma pensée. Quand le peuple israélite, sous la conduite de Josué, eut traversé à pied sec le Jourdain dont les eaux avaient été retenues et suspendues en présence de l'arche de l'Éternel, Dieu commanda à Josué qu'au lieu où le peuple s'arrêterait la nuit sui-

vante on dressât un monument composé de douze pierres, selon le nombre des tribus d'Israël, en souvenir du passage du Jourdain. Si un enfant israélite, en voyant ce monument, eût demandé à son père : Mon père, que signifient ces douze pierres ? son père lui eût-il répondu : Mon fils, ce monument a été élevé pour que les eaux du Jourdain fussent suspendues ? Non, sans doute ; mais il lui eût répondu ce que Dieu lui-même leur avait commandé de répondre : Mon fils, ce monument a été élevé parce que les eaux du Jourdain ont été suspendues devant l'arche de l'alliance. Car ces pierres étaient non un moyen d'obtenir la délivrance de Dieu, mais un mémorial de la délivrance qui avait été obtenue¹. — Il en est de même de la communion. Vous pour qui mon corps est rompu et mon sang répandu, faites ceci en mémoire de moi, non point pour que vous soyez sauvés, mais parce que vous êtes sauvés ; non point comme voulant être justifiés et réconciliés avec Dieu par la communion, mais comme voulant rappeler et déclarer par la communion, devant Dieu et devant les hommes, que vous êtes justifiés, réconciliés avec Dieu par le sang de son Fils.

Et maintenant, si vous comprenez que la com-

¹ Jos. IV, 1-8.

munion est une commémoration du salut déjà obtenu, et non un moyen de l'obtenir, vous comprendrez aussi qui sont ceux qui doivent communier. Ce sont ceux qui croient, ceux qui ont reçu la rémission de leurs péchés, ceux qui possèdent la vie éternelle, ceux qui sont nés de nouveau, en un mot, ceux qui sont sauvés : voilà les seuls auxquels la communion appartienne, les seuls pour qui cette table soit dressée. Vous donc qui prétendez qu'un homme ne peut jamais être assuré de son salut ; vous qui prétendez qu'on ne peut jamais dire : J'ai été sauvé, j'ai la vie éternelle (quoique l'Écriture le dise fréquemment¹) ; vous qui dites que le salut ne s'obtient pas uniquement « par grâce, par la foi ; » vous qui donnez un autre fondement à vos espérances que le corps rompu et le sang répandu de Jésus-Christ, vous vous mettez en contradiction avec vous-mêmes quand vous communiez. Vous dites une chose, et vous en faites une autre ; celui qui écouterait vos paroles vous croira dans un sentiment, et celui qui regarderait vos actions vous croira dans un autre ; nouvel exemple de cette déplorable confusion, de ce funeste mélange de l'incrédulité avec la foi, qui a corrompu l'Église de Jésus-Christ au point qu'on ne la reconnaît plus et qu'on est tenté de

¹ Éph. II, 8 ; 1 Jean V, 12 ; Jean III, 36, etc.

s'écrier : O Église de mon Sauveur ! es-tu bien l'Église de mon Sauveur ? Celui donc qui communique fait par cet acte, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration suivante : Je suis un de ceux que Jésus-Christ a réconciliés avec Dieu son Père. Comme tous les autres hommes, j'étais par nature un enfant de colère et un ennemi de Dieu, prenant le chemin de la mort pour le chemin de la vie, et ne devant être désabusé que lorsque, arrivé au bout, j'aurais vu le précipice sous mes pieds et qu'il eût été trop tard pour reculer. Mais Jésus-Christ, quand je ne pouvais pas le chercher, m'a cherché le premier. Quand je ne vivais point encore, il y a dix-huit siècles, il a effacé mes péchés par son sang ; et quand j'étais encore dans mon incrédulité, il a changé mon cœur. Il a dit : Nais de nouveau, et je suis né de nouveau ; j'ai reçu des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ; j'ai cru au Fils de Dieu ; j'ai été lavé dans son sang, et sanctifié par son Esprit. Aujourd'hui, je viens rendre témoignage, devant Dieu et devant les hommes, de la grâce que j'ai reçue du Seigneur Jésus. Voici son pain et voici son vin. Ce pain que je prends, c'est son corps ; et je le prends et je le mange, parce que son corps a été rompu pour moi. Ce vin que je reçois, c'est son sang ; et je le prends et je le bois, parce que son sang a été répandu pour moi. Je fais ceci en mémoire du

Seigneur. — Voilà, voilà le langage de celui qui communie. Et maintenant, vous pouvez tous répondre à cette question que je faisais tout à l'heure : Qui doit communier ? qui peut communier ? C'est celui qui peut tenir sincèrement le langage de la communion, encore une fois, celui qui a cru, celui qui a été réconcilié avec Dieu, celui qui est né de nouveau, l'enfant de Dieu, le disciple de Jésus-Christ, le vrai membre de son Église.

Mais ici nous rencontrons encore une de ces confusions dont je parlais tout à l'heure, qui nous assiègent et qui nous pressent de tous les côtés, et que le Démon a pris soin de multiplier tellement autour de nous, qu'il est impossible à celui qui n'a pas reçu de Dieu cet Esprit par lequel « on juge de tout ¹, » de discerner ceux qui sont membres de l'Église de Christ d'avec ceux qui ne le sont pas. Dans les premiers temps de l'Église, Christ était persécuté dans tous ceux qui faisaient profession de lui appartenir ; il y avait opprobre sur la foi chrétienne, et il y avait opprobre aussi sur le nom de chrétien. Dès lors quand quelqu'un disait : Je suis chrétien, cette déclaration était à elle seule une garantie de la sincérité de ses sentiments, puisque le nom de Christ qu'il prenait

¹ 1 Cor. II, 15 ; 2 Pierre II, 18.

l'exposait au mépris et souvent à la persécution. Mais aujourd'hui il n'en est plus de même. Aujourd'hui, il y a une séparation funeste entre la foi en Christ et le nom de Christ; la foi est encore en opprobre, mais le nom ne l'est plus, au contraire, il est en honneur; c'est une honte d'être chrétien, mais c'est une gloire d'être appelé chrétien. De là, par une confusion effroyable, comme c'est une honte d'être chrétien, le monde ne veut pas être chrétien et rejette la doctrine de Christ; mais comme c'est une gloire d'être appelé chrétien, le monde veut être appelé chrétien, et s'offense si on lui refuse ce nom. Ainsi qu'est-il arrivé? Il est arrivé que tous les hommes, tant les incrédules que les croyants, se donnant pour chrétiens, on n'a plus pu discerner, comme autrefois, par leur profession, les membres de l'Église d'avec les mondains. Tout est entré pêle-mêle dans l'Église de Christ. Les barrières qui l'environnaient et qui la protégeaient ont été renversées et foulées aux pieds. Alors on a vu dans l'Église de Jésus-Christ ce que le prophète Asaph déplorait dans le peuple d'Israël : « O Éternel !
« tu avais transporté de l'Égypte une vigne ; tu
« avais chassé des nations pour la planter ; tu lui
« avais préparé la place ; tu avais affermi ses ra-
« cines ; elle remplissait la terre ; de son ombre
« elle couvrait les montagnes ; ses branches éga-

« laient les cèdres de Dieu ; tu avais étendu ses
« rameaux jusqu'à la mer, ses provins jusqu'au
« fleuve... Pourquoi as-tu rompu ses clôtures, et
« tous les passants la maudissent, le sanglier de
« la forêt la ravage, l'animal des champs la dé-
« vore ¹ ? » O Église de mon Sauveur ! voilà ton
histoire. Tu étais une Église chérie de Dieu, qu'il
avait plantée de ses mains, et qu'il cultivait avec
amour. Mais les barrières ont été renversées ; mais
ceux qui s'appelaient du nom de Christ et qui
n'étaient pas de Christ, ont voulu être reçus dans
ton sein ; et ils n'y sont entrés que pour te ra-
vager et te corrompre. Bientôt, bientôt tout a été
mêlé et confondu ; et à la fin, au milieu de cette
multitude sans foi et sans règle qui s'appelait tou-
jours l'Église de Christ, on a cherché, épars çà et
là, quelques enfants de Dieu, qui avaient peine à
se reconnaître les uns les autres, dispersés qu'ils
étaient au milieu des incrédules et des ennemis
du Seigneur. Et voilà ce qui est arrivé en parti-
culier pour la communion. Tous ceux qui disent :
Je suis chrétien, tous ceux qui ont été baptisés,
tous ceux qui assistent aux exercices religieux,
prétendent être membres de l'Église et avoir droit
à la communion, comme si c'était être membre de
l'Église que de porter le nom de Christ ! comme si

¹ Ps. LXXX, 8-13.

la régénération venait de l'eau du baptême, non du Saint-Esprit! comme si une voix humaine, comme si un certain édifice, comme si des murailles, des colonnes, une voûte, les bancs d'un auditoire, pouvaient convertir des pécheurs! O désordre épouvantable! ô corps et sang de Jésus-Christ profanés! Seigneur notre Dieu, ôte, ôte cet horrible mélange! purifie, rétablis, ramène aux yeux de tous les peuples, sainte comme autrefois, l'Église véritable de Christ! « O Dieu des armées! reviens, regarde du ciel, vois et visite cette vigne; rétablis-la, cette vigne que tu avais plantée de tes mains¹! »

Je vous le demande : celui qui n'est membre de l'Église qu'à la faveur de cette confusion, qu'on peut appeler le chef-d'œuvre de Satan; celui qui n'est membre de l'Église que par la profession; celui qui n'est membre de l'Église que pour profaner le nom du Seigneur et pour scandaliser ses enfants; celui qui n'est membre de l'Église que de cette manière, doit-il prendre la communion? Vous avez répondu vous-mêmes. Nul ne doit prendre la communion s'il n'est membre de l'Église, non-seulement par ce nom qu'un monde dissimulé honore, mais encore par cette foi qu'un monde incrédule rejette et réprouve. Que celui-là

¹ Ps. LXXX, 14, 15; És. V, 1-7.

vienne qui appartient de cœur à Christ, qui croit en Christ, qui vit pour Christ, que celui-là vienne — et que les autres ne viennent point !

Mes frères, je recommande ces réflexions à votre plus sérieuse attention. Il est vraisemblable que, par suite de la confusion que je viens de signaler, il est un grand nombre d'entre vous qui se sont crus membres de l'Église, et qui ne le sont pas ; qui ont communié jusqu'à ce jour, et qui ne devaient pas le faire. C'est pourquoi je vous supplie de vous examiner vous-mêmes. Songez qu'il ne s'agit pas ici de l'autorité d'un homme, mais de l'autorité de la Parole éternelle, et que dans tous les temps, excepté dans le temps de désordre où nous vivons, les principes que je viens d'établir ont été reconnus si vrais qu'ils ont été appliqués, et appliqués avec une extrême sévérité. Déjà, dans l'Église primitive, saint Paul, instruit que les chrétiens de Corinthe souffraient dans leur sein un homme qui vivait dans un horrible péché, leur écrit que cela ne se peut tolérer, et que cet homme doit être exclu de l'Église ; qu'on en doit faire autant de tout homme qui, « prenant le « nom de frère, » c'est-à-dire de chrétien, « est ou « impur, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou « ivrogne, ou ravisseur ; » qu'un tel homme doit être « retranché » de l'assemblée des chrétiens,

que les chrétiens « ne doivent pas même manger « avec lui, » et à plus forte raison ne doivent pas « manger avec lui le repas du Seigneur ¹. » Voilà pour l'Église primitive.

Quand l'Église eut été bouleversée dans ses fondements, que le nom de Rome eut été mis à la place du nom de Christ, et que tout fut à recommencer par la Réforme, les Églises nouvelles qui furent fondées sous le nom de protestantes s'appuyèrent toutes sur les mêmes principes. Il fut partout reconnu qu'on ne devait pas regarder un homme comme membre de l'Église, s'il ne faisait voir par sa vie qu'il l'était non-seulement de nom, mais de cœur, et qu'il fallait séparer d'avec les fidèles et retrancher de l'Église tous ceux qui n'étaient pas dans la foi et ne vivaient pas dans la sainteté. Et pour me borner à l'Église à laquelle nous faisons profession d'appartenir (quoiqu'il n'y ait peut-être rien au monde dont la plupart de nous soient plus éloignés que d'être membres de l'Église réformée de France : car autre chose est de s'appeler réformé, autre chose d'appartenir à l'Église réformée), pour me borner à l'Église réformée de France, savez-vous bien, dans le temps qu'elle fut fondée, tout le temps qu'elle fleurit, et jusqu'à cette effroyable invasion du monde dans

¹ 1 Cor. V.

l'Eglise qui a confondu les choses saintes et les choses profanes, savez-vous bien avec quelle sainteté et quelle sévérité la communion y était célébrée? Savez-vous qu'elle était précédée et accompagnée d'une surveillance exercée par le Consistoire sur le troupeau, et qu'on devait exclure de la participation à la sainte cène ceux dont la vie ne répondait pas à leur profession¹? Et savez-vous encore qui l'on suspendait ainsi de la cène? Les adultères, les meurtriers, les voleurs, les pécheurs scandaleux? oui, mais ce n'étaient pas les seuls. On suspendait de la cène ceux qui proposaient ou qui acceptaient un duel. On suspendait de la cène les jureurs qui, par colère ou par légèreté, prenaient le nom de Dieu en vain. On suspendait de la cène ceux qui se livraient habituellement à des jeux de hasard, comme jeux de dés, cartes et autres semblables (qui alors étaient même défendus par des édits du roi). On suspendait de la cène ceux qui étaient dans l'usage de danser, ou d'assister aux danses. On suspendait de la cène ceux qui fréquentaient les spectacles. On commençait par avertir ces différentes classes de pécheurs, les duellistes, les jureurs, les joueurs, ceux qui fréquentaient les bals et les spectacles. Si après ces avertissements ils ne changeaient pas

¹ Disc. Eccl., V, 16, 17; XIV, 24, 27, 28, 29, 32.

de vie, on regardait une vie pareille comme intolérable dans l'Église, on les suspendait de la cène. Enfin, s'ils se révoltaient et s'obstinaient dans leurs péchés, on pouvait procéder contre eux jusqu'à l'excommunication...

Où suis-je ? Est-ce bien ici l'Église de Christ ? Est-ce bien ici l'Église réformée de France ? L'Église dont je suis pasteur est-elle bien la même où la communion était célébrée si saintement ? O mon Dieu, où sont tes compassions ? Quoi, tu n'as pas empêché un si grand mal ! tu n'as pas retenu la main de Satan quand il enveloppait l'Église de Christ d'un réseau si funeste ! Mon Dieu, mon Dieu, la porte de tes compassions est-elle fermée pour toujours ? Verra-t-on toujours l'incrédulité dans l'Église ? verra-t-on toujours le désordre jusque dans le sanctuaire ? La table, la table de mon Sauveur sera-t-elle toujours profanée ¹ ? Les jours de communion seront-ils toujours pour un ministre fidèle des jours de deuil, de scandale et d'angoisse ? Oh ! pour moi, j'aimerais mieux poser sur une pierre le corps de Christ et jeter au vent le sang de Christ, que de les livrer à une bouche incrédule et profane ! Oui, mon Dieu, j'aimerais mieux poser sur une pierre le corps de Christ et jeter au vent le sang de Christ, que de les donner

¹ Matth. VII, 6.

de cette manière ! Ote, ôte le scandale de ton Église ! il n'y a que toi qui puisses frapper les grands coups qui sont nécessaires pour dissiper de telles ténèbres ! Ce ne sont pas des demi-ténèbres, ce n'est pas un peu d'erreur, ce n'est pas un peu de désordre : c'est désordre pur, c'est ténèbres pures, c'est incrédulité pure, incrédulité revêtue du nom de Christ ! en sorte que dans l'Église de Jésus-Christ, sous le nom de Jésus-Christ, peut-être jusque dans la chaire de Jésus-Christ, dans ceux qui sont établis pour veiller sur les brebis de Jésus-Christ, là, là même le Démon a mis son incrédulité ! Ce n'est plus l'Église de Christ, c'est l'Église du Démon, c'est « l'assemblée de « Satan¹ ! » Et si quelqu'un de tes élus se réveille des pièges du Diable, s'il ouvre les yeux, s'il croit en ton Fils, s'il se déclare ton enfant, s'il te rend un fidèle témoignage, on crie au fanatisme, on le méprise, on le repousse ; on rejette comme étrangers à l'Église ceux qui en sont les seuls membres, et l'on ne regarde comme membres de l'Église que ceux qui lui sont étrangers !

Je m'arrête... je n'ai plus de force... je n'ai plus de paroles... Contre de tels scandales, contre une telle profanation, je ne puis rien, nul homme ne peut rien. C'est à Dieu seul à faire cesser le

¹ 2 Cor. XI, 13, 14 ; Apoc. III, 9 ; És. I, 3-18.

désordre affreux qui s'est introduit dans son Église ; c'est à lui à glorifier le nom de Jésus ; c'est à lui à retrancher les infidèles du corps des fidèles ; c'est à lui à remettre la vérité dans la chaire de vérité, et la fidélité dans le sanctuaire. Tout ce que je puis ajouter, c'est que je crois, mes frères, qu'il n'y a point, aux yeux de Dieu et de ses anges, de spectacle plus touchant et plus beau que celui d'une communion chrétienne ; d'une communion prise par des enfants de Dieu, qui sont en communion de cœur avec le Seigneur et les uns avec les autres ; d'une communion où le corps et le sang de Jésus-Christ sont distribués par un ministre fidèle à des disciples fidèles¹. Mais aussi je crois, je suis persuadé qu'il n'y a rien, aux yeux de Dieu et de ses anges, de plus horrible, de plus abominable, qu'une communion indigne, qu'une communion non communion, qu'une communion où la table sainte est profanée, où le corps et le sang du Fils de Dieu sont jetés à l'aventure et livrés peut-être à ses plus cruels ennemis.

Murs de ce temple, avez-vous vu des communions semblables ? J'en appelle aux incrédules eux-mêmes ; j'en appelle à tous ceux qui ont des yeux et des oreilles ; je leur demande si la com-

¹ 1 Cor. X, 17.

munion qui se donne ici n'a pas été souvent, si elle n'est pas toujours peut-être, cette communion abominable aux yeux de Dieu et de ses anges. Je leur demande si le petit nombre d'enfants de Dieu qui pouvaient communier et qui se sont présentés à la table, n'était pas comme perdu et noyé dans la foule des cœurs irrégénérés et des pécheurs obstinés...

O mon Dieu, donne la puissance de ton Esprit à cette prédication ! Mon Dieu, rends ce peuple attentif ! Fais qu'avertis par ce discours, ceux qui ne croient pas, ne communient pas ! fais que ceux qui sont flottants entre la foi et l'incrédulité, attendent pour communier qu'ils soient décidés pour Jésus-Christ et assurés de leur réconciliation avec toi ! Qu'ainsi, Seigneur, tandis que ton Église est plongée dans un effroyable désordre, et en attendant qu'elle en soit délivrée, qu'ainsi du moins cette table de Christ soit préservée ! qu'elle soit respectée ! qu'elle ne voie venir que ceux que Christ y invite et qui peuvent communier en mémoire de lui ! Amen.